

# Le Chaos dans 14 vers

*Choix, traductions et introductions  
de Pierre Vinclair*

Éditions Lurlure  
7 rue des Courts Carreaux  
14 000 Caen

© Éditions Lurlure, 2023  
ISBN 979-10-95997-47-4

## AVERTISSEMENT

1. J'emprunte mon titre au premier vers d'un sonnet d'Edna St. Vincent Millay : « *I Will Put Chaos into Fourteen Lines* », dont voici une proposition de traduction :

*Je fourrerai le Chaos dans quatorze vers  
Et je l'y laisserai ; et il n'en sortira  
Qu'avec chance ; il peut bien gigoter, singer être  
Déluge ou feu, ou démon – ses projets adroits  
Seront réduits à rien par les strictes limites  
De cet ordre délicieux où, en un viol pieux,  
Je contiens son essence et sa figure amorphe  
Jusqu'à ce qu'il se mêle et se combine à l'Ordre.  
Adieu, les heures, les années de servitude,  
Son arrogance, notre horrible obéissance :  
Je le tiens. Il n'est rien que quelque chose simple  
Mais toujours incompris. Je ne le forcerai  
Ni à se confesser ni même à me répondre.  
J'en ferai seulement quelque chose de bon.*

2. La présente anthologie n'a pas pour objet l'histoire du sonnet. Ce qui signifie, d'une part, qu'elle ne

considère pas les sonnets de Shakespeare comme plus archaïques que ceux de Hacker; et, d'autre part, qu'elle ne fait guère de place à des œuvres *d'abord* réputées pour avoir transgressé ou fait évoluer la forme (le premier sonnet en vers libres, le premier sonnet ne comptant pas 14 vers, le premier sonnet en cadavre exquis, etc.)

3. La présente anthologie a bien pour objet, en revanche, le sonnet tel qu'il traverse l'Histoire. Même si ce n'est pas l'évolution de la forme, qui m'intéresse, il ne s'agit pas pour moi de nier – c'est l'évidence – que des époques différentes ont produit des types de sonnets différents. J'ai donc choisi 14 poètes (avec entre 6 et 19 pièces chacun), que j'ai regroupés en ensembles correspondant à des époques du sonnet : classique (quatre poètes), romantique (quatre poètes), moderne (quatre poètes) et contemporaine (deux poètes). La présente anthologie peut ainsi se lire comme un sonnet élisabéthain de quasi-sonnets de sonnets (et un hommage à Jacques Roubaud).

4. Dans mon sous-titre, «Anthologie bilingue du sonnet *anglais*», il ne faut pas entendre anglais en un sens national, mais linguistique : si la plupart des auteurs ici traduits sont en effet de nationalité britannique, d'autres sont américains, et Joshua Ip est singapourien.

5. Le sonnet n'est pas une substance, n'a pas d'essence. Il est tout aussi vain d'en chercher une définition que de s'étonner qu'on ne lui en trouve pas ou d'expérimenter des «sonnets à 13 ou à 15 vers». Le sonnet n'est qu'une convention, comme est une convention le fait d'appeler «tabouret» une chaise sans dossier. Ajouter un dossier à un tabouret n'en fait pas un «tabouret expérimental».

6. Le chiffre 14 n'a pas de signification : il n'est fétiche que parce qu'il a réglé de grands poèmes. On peut dire : il n'est fétiche que parce qu'il fut fétiche.

7. Malgré ce que je viens d'écrire (la dialectique est autorisée) on peut envisager deux manières structurales de caractériser le sonnet : par le *rapport* entre un plus gros et un plus petit ensembles de vers (octaves/sizains; ou quatrains/tercets) ou par la morale, sous forme de distique épigrammatique, d'une fable en vers. Le sonnet dit italien (qui est aussi celui de Marot et des français) correspond bien au premier modèle; celui de Shakespeare au deuxième. La plupart des sonnets de la présente anthologie brouillent cependant cette distinction.

8. J'ai veillé à ne pas ajouter aux sonnets les préjugés que nous avons sur l'époque dans laquelle ils furent écrits. Ainsi, je n'ai pas pour traduire les sonnets du XIX<sup>e</sup> siècle choisi des mots particulièrement connotés romantiques. Ce qui m'importe,

ce n'est pas la participation d'un sonnet à un courant ; mais qu'il est un poème, qu'il reste un poème aujourd'hui. Pour autant, je n'ai pas non plus cherché à « moderniser » les sonnets. Pour naviguer entre ces deux écueils (le ghetto historique et la mise à jour) j'ai eu cette seule boussole, subjective et simplissime : proposer les textes les plus intéressants (un poème est intéressant s'il sait proposer au lecteur un drame qui le retient).

9. Plutôt que de traduire un très petit nombre de sonnets écrits par un très grand nombre d'auteurs, comme c'est le cas dans *The Making of a Sonnet*, l'anthologie de référence publiée par Norton en 2008, je propose un nombre représentatif de sonnets, composés par relativement peu d'auteurs – en privilégiant les séquences ou les sonnets de sonnets. Outre que la singularité de chaque auteur se repère mieux sur plusieurs poèmes que sur un seul, l'avantage d'un tel choix est de pouvoir proposer des ensembles cohérents et parfois complets. Traduire quelques séquences, plutôt qu'un grand nombre de poèmes individuels, permet également de mettre en évidence la sorte de *manie* dont le sonnet est l'objet : « Un proverbe espagnol (rapporte John Donne dans une lettre à Herbert Goodere) m'en informe : qui ne sait pas faire un sonnet est un idiot, mais qui en fait deux est un fou. »

10. Le vers anglais est accentué, alors que le vers français est syllabique. Les pentamètres (vers de cinq

pieds, chaque pied comportant deux syllabes ou plus, dont l'une est accentuée; le « pentamètre iambique » – la deuxième syllabe de chaque pied y est accentuée – est le vers traditionnel du sonnet anglais comme de la poésie épique) ont été traduits par des alexandrins.

11. On s'en étonnera sans doute, certains sonnets de la présente anthologie sont traduits en alexandrins rimés, d'autres en alexandrins non rimés. La raison en est simple : en traduisant, on ne peut pas avoir le beurre et l'argent du beurre, et l'extrême précision des visions ne se conserve qu'au détriment du spectacle des rimes (et réciproquement). On dit souvent que traduire, c'est trahir. Il me semblerait plus juste de dire : traduire, c'est choisir. La dimension épigrammatique (on dirait aujourd'hui qu'ils sont pleins de *punchlines*) des sonnets de Shakespeare, par exemple, comme la pyrotechnie acrobatique de Hopkins, encouragent à traduire en rimes; mais ce n'est pas le cas de la précision crispée des prières de Donne. J'ai choisi au cas par cas, en fonction de ce qui me semblait le plus intéressant de mettre en évidence, pour chaque ensemble : que cherchent en premier lieu les poèmes qui le composent; comment les rimes contribuent-elles à cet effort; quel y est leur rôle? Comme j'ai tâché de rendre compte de mes choix dans les notices introductives, on peut aussi lire la présente anthologie comme un court traité sur la fonction des rimes.

12. Quant à la disposition des sonnets : elle change considérablement d'un poète à l'autre ; pour un même poète, d'un poème à l'autre ; pour un même poème, d'une édition à l'autre – deux quatrains et deux tercets, un douzain et un distique, un octave et un sizain. Pour les sonnets classiques, j'ai choisi d'harmoniser, au plus sobre, en les présentant tous comme une seule strophe de 14 vers. En ce qui concerne les sonnets plus modernes, qui à partir du XX<sup>e</sup> siècle jouent à dérégler l'apparence que prend le sonnet sur la page (le dérèglement fait alors partie du drame du poème), j'ai reproduit leur disposition originale.

13. La plupart des sonnets que j'ai traduits sont sans titre, mais apparaissaient dans leur édition d'origine avec des numéros. Ces numéros n'ayant qu'une valeur ordinale, j'ai préféré les ôter tout à fait : le premier des 14 sonnets de Shakespeare que je traduis, par exemple, est habituellement appelé « 18 » (sur un ensemble de 154). Or, il eût été tout aussi peu clair, me semble-t-il, de le titrer « 1 » (puisque ce n'est pas celui qu'on appelle habituellement « 1 »), que « 18 » (puisque c'est le premier d'une série de 14).

14. Toutes les traductions sont de ma main, même s'il m'est souvent arrivé de consulter lorsqu'elles existaient d'autres traductions des mêmes textes (je les signale, le cas échéant, dans les notices introductives).

15. (Je plaisante.)